« Maîtriser les principes et outils des approches brèves en soins infirmiers »

Public :	
Infirmier	(e)

Prérequis:

Être titulaire du diplôme d'état d'infirmier

Durée de formation :

21 heures 3 jours

Inscription:

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0629983173 ou par email : contact@rollenavy,com

Objectifs:

 \overline{A} l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires pour intégrer les approches brèves dans la pratique infirmière afin d'améliorer la relation soignant-soigné et l'efficacité des soins

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques:

Table, chaise, supports pédagogiques

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaires

Délai d'accès:

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap:

Toutes les formations dispensées à ROLLÉ Navy sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés. Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH Maureen TRAMBLAY / Vincent LAVANDIER Contact mail uniquement

rhf -hdf @ag ef i ph. asso. f r

MDPH

MDPH 59 du Nord Site de Villeneuve dAscq 21, rue de la Toison dor CS 20 372 59669 Villeneuve dAscq cedex

03 59 73 73 73

li lle- md ph@ len or d. fr

CAP EMPLOI

12 Boulevard Froissart

59300 - Valenciennes

Tel: 03 27 29 66 66

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés Association APAJH du Nord 8 bis Rue Bernos 59007 Lille Cedex

<u>Évaluation du besoin :</u>

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

120,00

Contact:

NAVY Rollé contact@rollenavy,com 0629983173

QUELQUES CHIFFRES:

07-08/12/24	Taux de satisfaction :	Nombre de stagiaire	Taux de réussite
14/12/24	100%	_	100%
promotions		100%	

« Maîtriser les principes et outils des approches brèves en soins infirmiers »

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

MODULE 1 : Maîtriser les fondements des approches brèves en soins infirmiers

Durée : *7 heures*

Objectif : A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de d'identifier les principes des approches brèves et leur utilité dans la relation soignant-soigné pour accompagner efficacement les patients

Chapitre 1 : Identifier les origines et principes des approches brèves

Chapitre 2 : Définir les caractéristiques des approches brèves en milieu de soins

Chapitre 3: Analyser les leviers du changement dans le cadre des soins

•••

Évaluation Module 1

MODULE 2: Maîtriser les outils pour conduire un entretien infirmier efficace

Durée: 7 heures

Objectif : A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de développer les compétences nécessaires pour conduire des entretiens structurés et accompagner des patients dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs de santé

Chapitre 1 : Préparer et structurer le premier entretien en soins infirmiers

Chapitre 2 : Appliquer des stratégies d'accompagnement adaptées en milieu infirmiers

Chapitre 3 : Intégrer les principes d'apprentissage dans l'action

•••

Évaluation Module 2

 $\mathbf{MODULE}\ 3: \textbf{\textit{Développer des tactiques et strat\'egies avanc\'es pour les approches br\`eves}$

en soins infirmiers Durée : *7 heures*

Objectif : A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de mettre en œuvre des tactiques professionnelles pour accompagner les patients dans des contextes complexes, tout en respectant les valeurs éthiques et bienveillantes de la profession infirmière

Chapitre 1 : Élaborer des tactiques adaptées aux soins infirmiers

Chapitre 2 : Exploiter des stratégies spécifiques en soins infirmiers

Chapitre 3 : Intégrer l'éthique dans l'approche infirmière

•••

Évaluation Module 3





PROFIL PERSONNEL

Formation pour améliorer les capacités professionnelles de chacun.

Mon objectif est de permettre une montée en compétences en milieu professionnel.

Prestations de service et supervision depuis 2013

COORDONNÉES

- 11 rue de la Gare 59280 Armentières
- contact@rollenavy.com
- 06 29 98 31 73
- in /rollenavy
- www.rollenavy.com

PLUS-VALUE

Consultation en cabinet Formation / supervision

COMPÉTENCES

- Capacité en pédagogie pour faire évoluer les professionnels et à obtenir des résultats de qualité
- · Compétences en communication et en gestion des conflits
- · Esprit d'équipe et travail autonome
- Capacité à travailler sous pression et à exécuter plusieurs tâches à la fois

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Praticien en thérapies brèves

MARS 2019

- · Thérapies stratégiques, solutionnistes, narratives
- · Hypnose éricksonnienne
- EMDR psychotraumatisme

Infirmier Diplômé d'Etat

AOUT 2013

- Accompagnement de public en santé mentale
- Prise en soins globale sur le plan somatique et psychiatrique

Formations

DEPUIS 2017

- Auteurs violences sexuelles
- Droits des migrants
- Ethnopsychiatrie et transculturalité
- Thérapies conjugales et familiales
- Psychopathologie

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n^o 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de ROLLÉ Navy en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, ROLLÉ Navy a nommé un responsable de l'accessibilité numérique. Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de ROLLÉ Navy, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Document actualisé le 22/11/2024

Obligations et force majeure Dans le cadre de ses prestations de formation, « ROLLÉ Navy » est

tenue à une obligation de

moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « ROLLÉ Navy » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « ROLLÉ Navy », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « ROLLÉ Navy ».

Devis et attestation Pour chaque action de formation, un devis est adressè en deux exemplaires par «

ROLLÉ

Navy » au Client. Un exemplaire dûment renseignè, datè, tamponnè, signè et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retournè à « ROLLÉ Navy » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « ROLLÉ Navy », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « ROLLÉ Navy » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « ROLLÉ Navy » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Droit de rétractation Cette convention s'appuie sur les principes de liberté contractuelle et de la force

obligatoire

de la convention, tels que énoncés dans les articles 1101 et suivants du Code civil, adaptés ici au contexte professionnel et aux spécificités des services de formation professionnelle.

Conventions NON CONCLUS à distance ou hors établissement :

Délai de rétractation applicable : 10 jours

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

Conventions CONCLUS à distance ou hors établissement :

Délai de rétractation applicable : 14 jours

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation :

75 % du coût de la formation est dû.

Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit

la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « ROLLÉ Navy » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « ROLLÉ Navy ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication « ROLLÉ Navy », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder

confidentiels les documents et

les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « ROLLÉ Navy » au Client. « ROLLÉ Navy » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être citè par « ROLLÉ Navy » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « ROLLÉ Navy » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations á caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « ROLLÉ Navy »
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « ROLLÉ Navy » ou par voie électronique à : « ROLLÉ Navy ». En particulier, « ROLLÉ Navy » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « ROLLÉ Navy » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Lilles sera seul compétent pour régler le litige.